

RAPPORT ANNUEL 2021

Sur la qualité & le prix du service
public d'élimination des déchets
ménagers

Périmètre du SMICTOM de l'Ouest Audois

En 2021 :

44 369 Habitants
81 Communes
2 Intercommunalités



Les Missions du SMICTOM de l'Ouest Audois

**Gestion des
Espaces
Ecologiques**

**Fournitures de
Contenants**

Collecte & Traitement

**Communication
&
Animations**

**Prévention des
déchets**



Le Bureau du Smictom de l'Ouest Audois



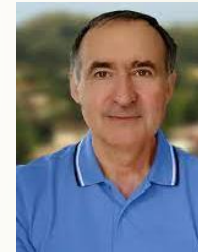
Philippe GREFFIER
Président du Smictom de l'Ouest Audois
Président CCCLA,
1er Adjoint Castelnaudary



Christophe PRADEL
1er Vice-président,
Vice-Président CCCLA
Maire de Montferrand



Francis ANDRIEU
2ème Vice-président,
Vice-Président CCPLM
Maire de Plavilla



Hervé ANTOINE
Maire de Villeneuve La
Comptal



Jacques DANJOU
Vice-président CCPLM
Maire de Villasavary



Benjamin PEYRAS
Maire de Lacassaigne



Christophe BRUNEL
Adjoint Mairie d'Issel



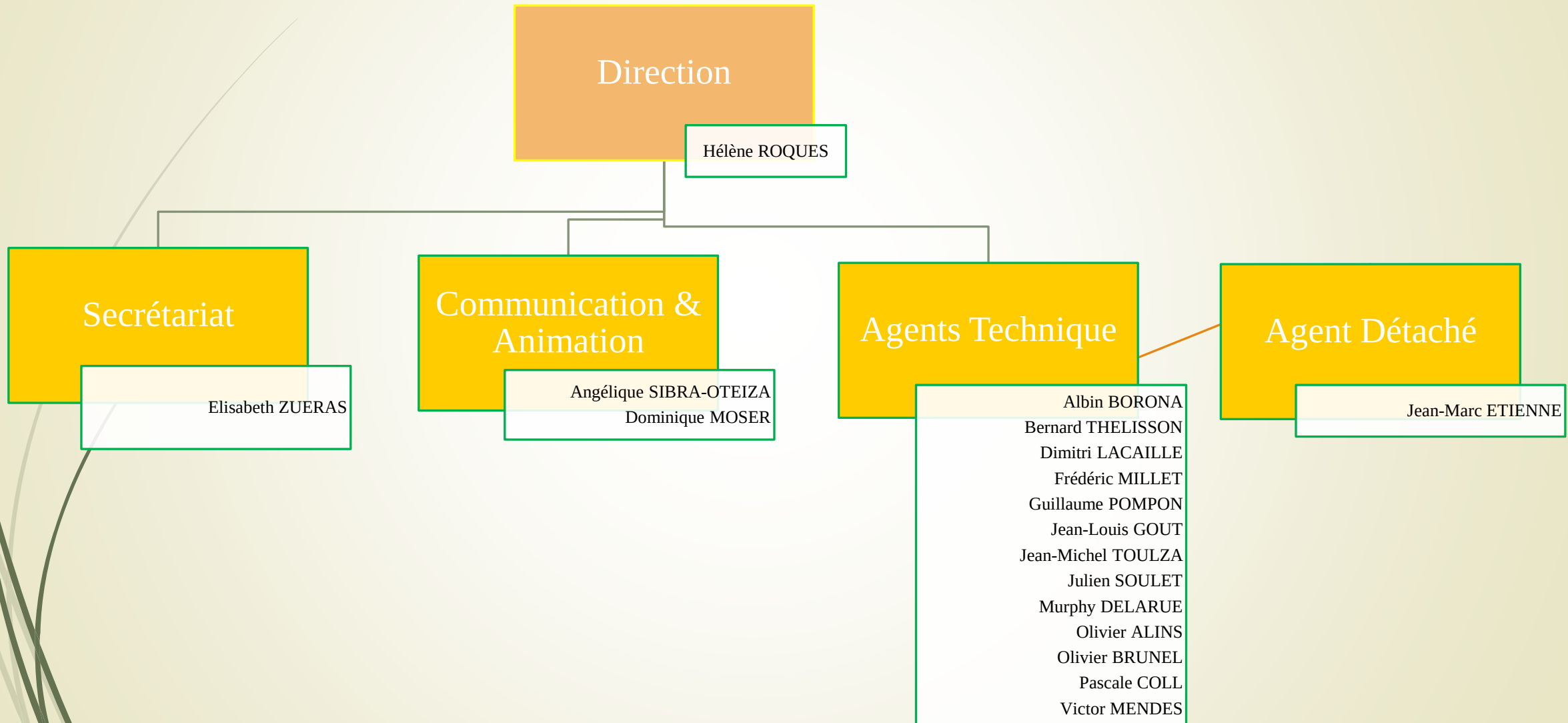
Brice ASENSIO
Vice-président CCPLM
Maire de Cazalrenoux

Les Elus du Smictom de l'Ouest Audois

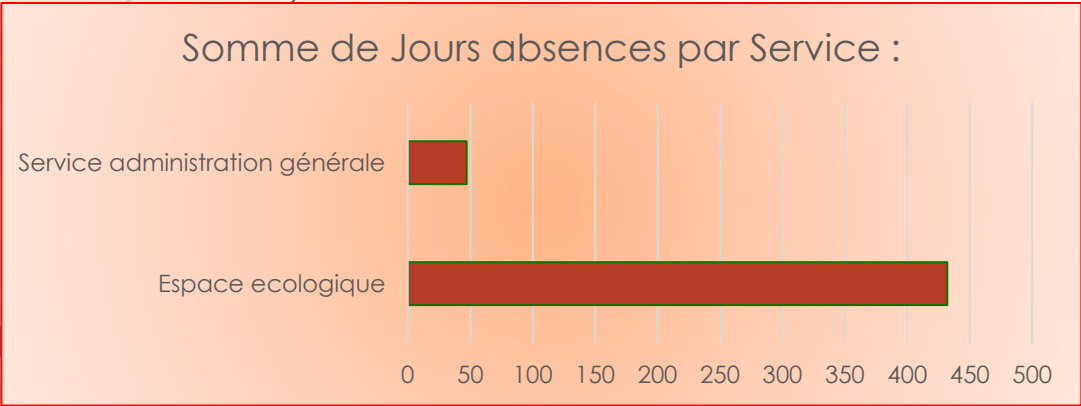
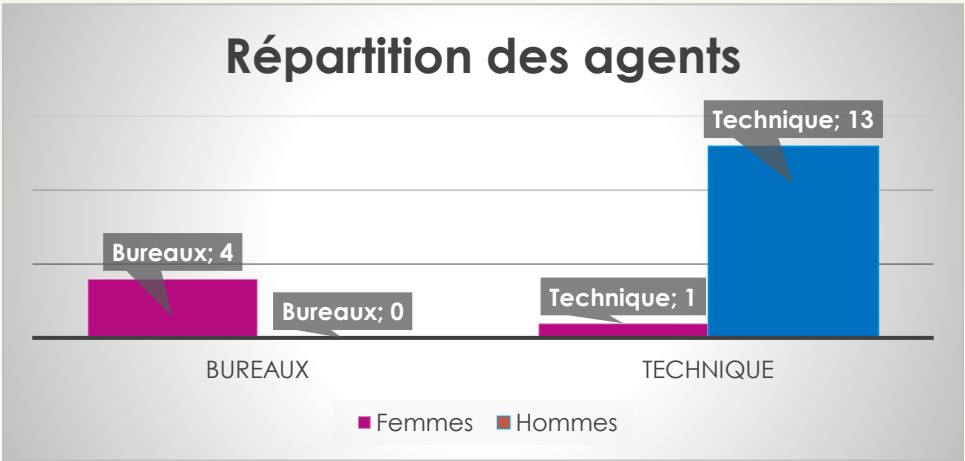
Délégués de la CCCLA			
TITULAIRES		SUPPLEANTS	
ANTOINE	Hervé	ANGELI	Christian
AVERSENG	Jean-Luc	ASSEMAT	Pascal
BACHARAN	Max	BOURRUST	Peggy
BATIGNE	Robert	CALMEL	Vanessa
BOUSQUET	Sébastien	CAMPGUILHEM	Sandrine
BRUNEL	Christophe	CARBON	Alain
CAU	Marie-Paule	CARRIERE	Nathalie
COSTE	Gilbert	CHABERT	Sabine
DEMANGEOT	François	CHARRIER	Hubert
DEUMIER	Jean-Marc	CORROIR	Véronique
FABRE	Danielle	CUBERLI	Henri
FABRE	Jocelyne	CUNG	Jacques
FRONT	Gérard	DOUSSAT	Loïc
GREFFIER	Philippe	GROCELLE	Julien
HENNEBELLE	Jean-Luc	KOPF	Fabrice
LAMARQUE	Gérard	LOPEZ	Frédéric
LEMOINE	Cédric	PEDUSSAUD	Bernard
MAERTEN	Didier	MILLECAMPS	Evelyne
OURLIAC	Jean-François	PEYRAS	Antony
PECH	Bernard	PIERRE	Christian
PELISSIER	Alain	MARTIN	Florence
POUSSIER	Grégory	RAUZY	Nicolas
PRADEL	Christophe	ROUSSEL	Cyril
QUAGLIERI	Jean-Pierre	TARDIEU	Marc
ROSALIE	Eric	VELAND	Raymond

Délégués de la CCPLM					
TITULAIRES			SUPPLEANTS		
ALRIC	Didier		ALBERT	Loïc	
ANDRIEU	Francis		BAQUE	Pierre	
ASENSIO	Brice		BOYER	Marie-Hélène	
BAURES	Jean-Louis		CATHALA	André	
CAZENAVE	Serge		CLEMENT	Sylvie	
DANJOU	Jacques		CLERET	Nadine	
DU FAYET DE LA TOUR	Eric		GREGOIRE	Yvon	
OURLIAC	Christian		GUILHEMAT	Emilien	
PAINCO	Paul		HERGAULT	Carine	
PASSEMAR	Aurélien		LANNES	Eric	
PEYRAS	Benjamin		LUCATO	Christian	
PUJOL	Michel		MARIN	Jean-Michel	
SOLER	Floréal		PELEGRIN	Nathalie	
VIDAL	Pierre		PEROTTO	Serge	
VIOLA	André		ROUQUET	Marylise	

Les Agents du Smictom de l'Ouest Audois



Les Agents du Smictom de l'Ouest Audois



Service: libellé	Somme de Jours calend.
Espace ecologique	432
Service administration générale	47

Motif abs: libellé	Sexe	Service: libellé	Somme de Jours calend.
Absence pour Garde Enfant			
Malade	Homme	Espace ecologique	2
Maladie Hospitalisation	Femme	Service administration générale	27
Maladie ordinaire	Femme	Service administration générale	7
Maladie ordinaire	Homme	Espace ecologique	430

Cout total des rémunérations : 470 490,64 €uros

La Collecte

Collectes

La Compétence Collecte est une compétence optionnelle pouvant être transférée par les Communautés de Communes membres, le cas échéant seulement pour une partie de leur territoire sont :

❖ **La Collecte des Ordures Ménagères des Communes,**

❖ **La Communauté de Communes de Castelnaudary Lauragais Audois** dont les communes sont :

- Airoux, Castelnaudary, Fendeille, Issel, La Pomarède, Labastide d'Anjou, Labécède Lauragais, Lasbordes, Laurabuc, Les Casses, Mas Saintes Puelles, Mireval, Montferrand, Montmaur, Peyrens, Puginier, Ricaud, Saint Martin Lalande, Saint Papoul, Saint Paulet, Souilhanel, Souilhe, Soupex, Tréville, Verdun Lauragais, Villemagne et Villeneuve La Comptal.

❖ **La Communauté de Communes Piège Lauragais Malepère** dont les communes sont :

- Belpech, Bram, Cahuzac, Brézilhac, Cahuzac, Carlipa, Cazalrenoux, Cenne-Monestès, Fanjeaux, Fenouillet du Razès, Ferran, Fonters du Razès, Gaja La Selve, Génerville, Hounoux, La Cassaigne, Laurac Le Grand, Molandier, Montréal, Orsans, Pech-Luna, Pécharic et Le Py, Péxiora, Plaigne, Plavilla, Ribouisse, Saint Amans, Saint Gauderic, Saint Julien de Briola, Saint Sernin, Villasavary, Villeneuve Les Montréal, Villepinte, Villesiscle, et Villespy.

❖ **Le fonctionnement des Espaces Ecologiques dans le cadre de la collecte.**

❖ **La Communauté de Communes de Castelnaudary Lauragais Audois** dont les communes sont :

- Castelnaudary, Labastide d'Anjou, Saint Papoul, et Villeneuve La Comptal.

❖ **La Communauté de Communes Piège Lauragais Malepère** dont les communes sont :

- Belpech, Bram, Fanjeaux et Montréal,

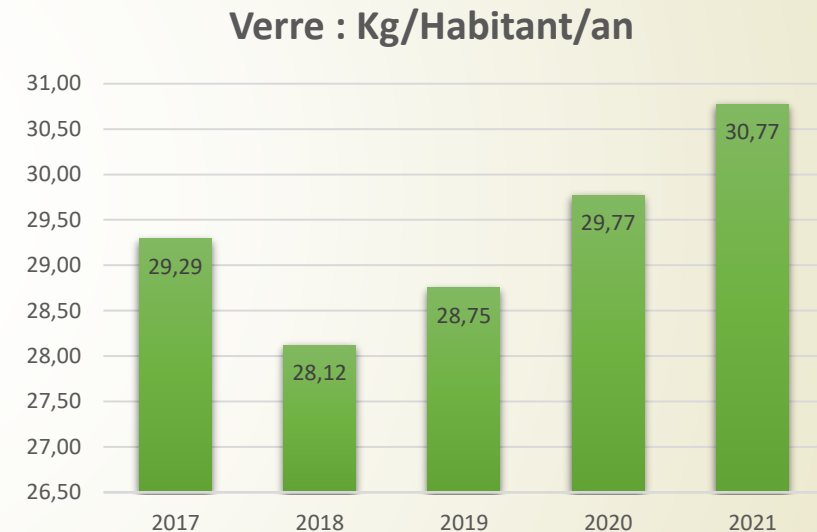
Collecte du Verre :



- ▶ Le verre est principalement collecté en Point d'Apport Volontaire (colonne aérienne).
 - ▶ Le territoire du Smictom compte 224 colonnes à verre pour 44 369 habitants (*une moyenne de 198 habitants par point d'apport volontaire, la moyenne nationale étant de 250 habitants par PAV en milieu rural*)
 - ▶ Afin de réduire le coût de collecte, les niveaux de remplissage sont relevés chaque semaine par les agents de collectes des ordures ménagères, puis, le déplacement du camion n'est déclenché que lorsqu'une tournée est optimisée.
- ▶ Sur la Commune de Castelnaudary :
 - ▶ Une partie de la Commune est pourvue de PAV (55 colonnes). La mise en place de nouveaux points d'apport volontaire est prévue pour l'année 2022.
 - ▶ Pour l'année 2021, la collecte est en porte à porte en caissette avec le tri sélectif, puis trié au camion.

Evolution des tonnages du verre :

EVOLUTION DU VERRE					
Années	2017	2018	2019	2020	2021
Janvier	125,96	107,56	113,30	123,36	104,89
Février	74,14	90,23	73,36	97,80	95,99
Mars	98,02	71,96	85,10	87,56	108,35
Avril	97,56	107,97	104,98	86,72	99,70
Mai	103,58	109,69	93,06	122,38	83,16
Juin	105,30	101,98	118,58	125,40	141,55
Juillet	116,82	124,30	134,16	130,84	113,71
Août	151,41	137,70	139,12	153,96	151,57
Septembre	116,21	94,58	112,20	106,22	146,72
Octobre	91,98	101,12	99,06	103,90	92,71
Novembre	102,97	83,28	95,48	88,44	123,65
Décembre	85,57	88,48	78,12	82,94	103,36
Total	1 269,52	1 218,85	1 246,52	1 309,52	1 365,36
Nb d'habitant:	43 342	43 342	43 356	43 983	44 369
Kg/Habitant	29,29	28,12	28,75	29,77	30,77



La collecte du verre sur notre territoire est en constante augmentation depuis la mise en place des **P**oints d'**A**pports **V**olontaires.

Coût de la collecte du verre :



- ▶ La collecte du Verre de notre territoire est effectuée via un marché public conclu avec Suez Environnement.
- ▶ Le coût est facturé à la tonne collectée pour les **PAV**, au tarif de 45,57 €uros TTC.
- ▶ Le coût de collecte dans les caissettes jaunes (Castelnaudary) est compris dans le coût de collecte du tri sélectif en porte à porte. Cela ne nous permet pas un calcul au plus juste de la collecte du verre.
- ▶ La moyenne du coût de collecte du verre pour l'année 2021 est de :

$$1\,365,36 \times 45,57 = \mathbf{62\,219,45 \text{ €uros}}$$

Soit : 1,40€/Habitant



Collecte du TRI SELECTIF :



- Le tri sélectif est principalement collecté en Point d'Apport Volontaire (conteneur de 660 litres avec couvercle jaune).
- Le territoire du Smictom compte environ 2 200 conteneurs pour 31 902 habitants (Smictom – Castelnaudary) *(une moyenne de 14 à 15 habitants par point d'apport volontaire)*
- La collecte du tri sélectif est hebdomadaire.
- **Sur la Commune de Castelnaudary :**
 - Une partie de la Commune est pourvue de PAV (59 colonnes). La mise en place de nouveaux points d'apport volontaire est prévue à partir de l'année 2022.
 - Pour l'année 2021, la collecte est en porte à porte en caissette avec le verre, puis trié au camion.

Evolution des tonnages du Tri Sélectif :

EVOLUTION DU TRI DE 2017 à 2021					
	2017	2018	2019	2020	2021
Janvier	114,42	151,710	154,840	185,280	179,52
Février	115,92	116,450	139,600	157,420	172,62
Mars	126,56	141,220	150,640	162,140	199,62
Avril	125,52	147,490	158,700	146,640	187,60
Mai	129,48	142,070	160,680	155,780	184,68
Juin	134,28	142,740	157,260	188,880	204,16
Juillet	136,37	154,640	183,340	185,400	213,14
Août	119,01	156,920	178,950	172,320	209,72
Septembre	130,17	152,820	180,220	190,020	214,42
Octobre	140,54	169,740	186,460	194,700	193,94
Novembre	131,49	150,620	170,460	181,100	212,64
Décembre	133,4	136,800	185,620	202,400	221,06
Total	1537,16	1 763,220	2 006,770	2 122,080	2 393,12
Nomb. Habitants	43 342	43 342	43 356	43 983	44 369
Kg/habitant	35,47	40,68	46,29	48,25	53,94



La collecte du tri sélectif sur notre territoire est en constante augmentation depuis l'Extension des **C**onsignes de **T**ri et la mise en place des **P**oints d'**A**pports **V**olontaires.

Coût de la collecte du Tri Sélectif :



- La collecte du tri de notre territoire est effectuée via un marché public conclu avec Suez Environnement.
- La collecte est facturée mensuellement pour la totalité du territoire du Smictom de l'Ouest Audois.
- Le coût de collecte dans les caissettes jaunes (Castelnaudary) est compris dans le coût de collecte en porte à porte (tri sélectif + verre). Cela ne nous permet pas un calcul au plus juste de la collecte du tri sélectif.
- La moyenne du coût de collecte du tri sélectif pour l'année 2021 est de :

846 877,15 Euros

Soit : 19,08€/habitant



Collecte des Ordures Ménagères Résiduelles

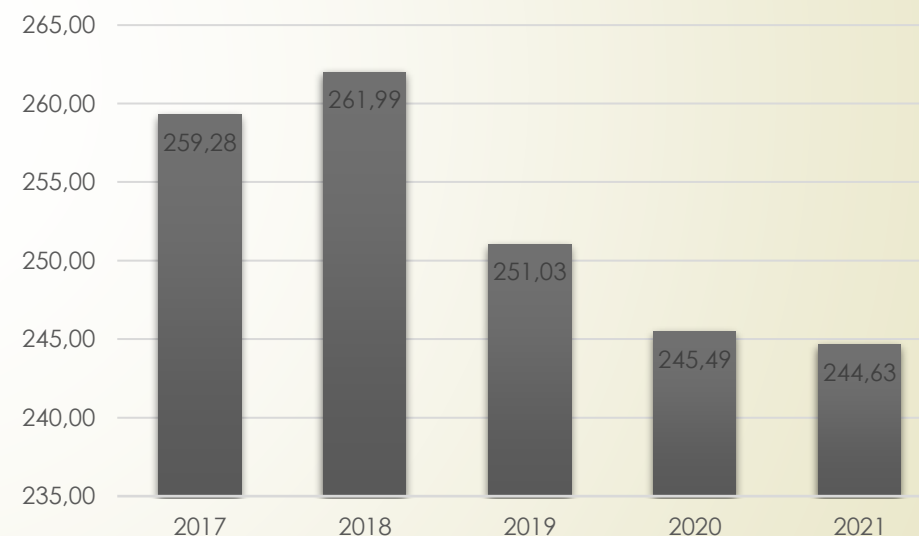


- **Les Ordures Ménagères Résiduelles sont principalement collectées en Point d'Apport Volontaire (conteneur de 660 litres avec couvercle vert).**
 - Le territoire du Smictom compte environ 1 830 conteneurs pour 31 902 habitants (Smictom – Castelnaudary) *(une moyenne de 16 à 17 habitants par point d'apport volontaire)*
 - La collecte des ordures ménagères résiduelles est hebdomadaire.
- **Sur la Commune de Castelnaudary :**
 - Une partie de la commune est pourvue de PAV (21 colonnes). La mise en place de nouveaux points d'apports volontaires est prévue à partir de l'année 2022.
 - Pour l'année 2021, la collecte des ordures ménagères sur la commune est principalement en porte à porte.

Evolution des tonnages des OMR :

EVOLUTION DES ORDURES MENAGERES					
Années	2017	2018	2019	2020	2021
Janvier	920,39	1 037,34	950,93	928,60	877,62
Février	831,94	792,01	821,72	826,24	794,92
Mars	993,29	916,27	827,26	905,24	982,96
Avril	882,50	939,59	937,59	825,96	885,02
Mai	995,89	1 011,93	925,71	913,90	857,12
Juin	980,98	964,89	843,59	878,04	1 009,78
Juillet	973,80	1 036,41	998,92	917,42	870,38
Août	1 047,50	1 048,36	982,50	965,88	1 005,68
Septembre	956,05	859,20	888,50	889,88	897,58
Octobre	922,15	958,74	906,72	927,82	856,86
Novembre	870,40	907,27	882,55	811,60	870,50
Décembre	862,93	883,17	917,88	1 006,76	945,54
Total	11 237,82	11 355,18	10 883,87	10 797,34	10 853,96
Nb d'habitant:	43 342	43 342	43 356	43 983	44 369
Kg/Habitant	259,28	261,99	251,03	245,49	244,63

OMR : Kg/Habitant/an



Les tonnages d'Ordures Ménagères continuent sensiblement à diminuer en faveur du tri sélectif.

Coût de la collecte des Ordures Ménagères Résiduelles

- ▶ La collecte des ordures ménagères résiduelles de notre territoire est effectuée via un marché public conclu avec Suez Environnement.
- ▶ La collecte est facturée mensuellement pour la totalité du territoire du Smictom de l'Ouest Audois.
- ▶ Le coût de collecte des ordures ménagères pour l'année 2021 est de :



1 284 073,50 €uros

Soit : 28,94€/habitant

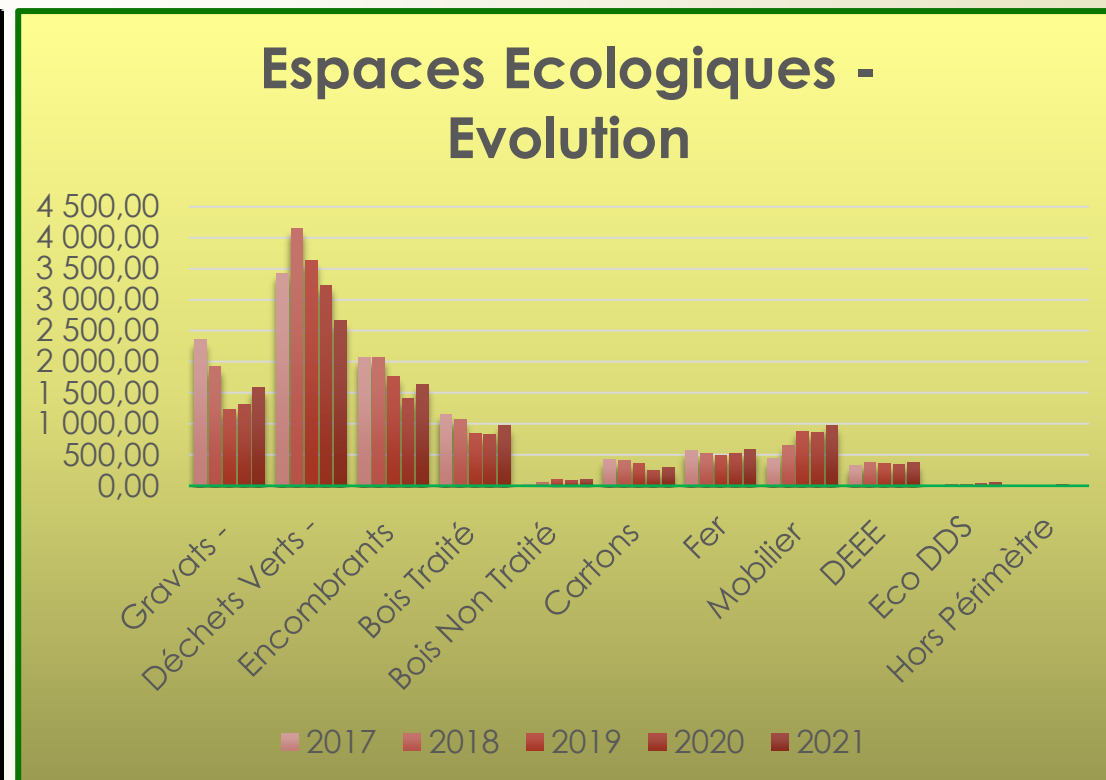
Les Déchets Collectés : Coût de la collecte

EVOLUTION - Coût de collecte par Habitant											
Années	2017		2018		2019		2020		2021		
Déchet	Verre	Tri & OM	Verre	Tri & OM	Verre	Tri & OM	Verre	Tri & OM	Verre	Tri	OMR
Cout Collecte Annuel	42 485,96	1 917 627,55	46 825,68	2 091 612,18	43 123,52	2 018 299,08	46 825,68	2 093 712,17	52 635,20	846 877,15	1 288 613,73
Janvier	4 273,28	156 061,44	4 363,92	169 195,67	3 928,32	169 882,57	4 363,92	169 195,67	4 391,89	68 685,35	104 958,80
Février	2 985,84	157 051,75	3 147,76	168 970,75	2 264,24	169 301,50	3 147,76	168 970,75	3 346,11	69 365,61	104 958,80
Mars	3 223,00	155 717,80	3 119,60	176 810,86	3 263,04	169 673,26	3 119,60	177 810,86	4 194,09	70 481,24	104 958,80
Avril	3 247,20	160 672,66	3 406,48	176 362,04	3 730,32	168 215,43	3 406,48	176 362,04	3 644,65	70 780,17	107 260,89
Mai	3 493,60	160 321,54	4 080,56	176 168,32	3 029,84	168 049,86	4 080,56	176 268,32	4 072,30	70 671,33	107 260,89
Juin	3 278,00	160 666,41	4 593,60	176 661,95	4 124,56	168 743,39	4 593,60	176 661,95	4 990,78	71 215,55	107 260,89
Juillet	4 143,04	162 299,54	4 938,56	173 015,52	4 248,64	168 004,42	4 938,56	173 015,52	4 330,63	71 161,78	107 813,68
Août	4 773,12	161 696,61	5 845,84	172 796,84	5 076,72	168 004,42	5 845,84	172 796,83	6 670,34	70 524,30	111 753,88
Septembre	4 126,32	162 330,78	3 543,76	173 062,38	3 881,68	168 160,62	3 543,76	173 062,38	4 773,75	70 170,56	107 813,68
Octobre	3 043,04	160 710,16	3 856,16	176 171,58	3 490,96	166 725,40	3 856,16	176 171,58	4 080,13	71 933,61	108 191,14
Novembre	3 057,12	159 891,67	3 133,68	176 740,15	3 428,48	166 687,88	3 133,68	176 740,15	4 191,85	71 647,90	108 191,14
Décembre	2 842,40	160 207,19	2 795,76	175 656,12	2 656,72	166 850,33	2 795,76	176 656,12	3 948,68	70 239,75	108 191,14
Nb d'habitants	38 468		38 508		38 722		42 349		41 455		
Cout Traitement/Habitant	1,10	49,85	1,22	54,32	1,11	52,12	1,11	49,44	1,27	20,43	31,08
Cout Traitement/Habitant	50,95		55,53		53,24		50,55		52,78		

Malgré l'inflation (révision du prix de collecte trimestrielle), le Smictom de l'Ouest Audois a réussi à stabiliser le cout de collecte en mettant en place les points de regroupement pour le tri sélectif.

Les Espaces Ecologiques : Evolution des Tonnages

Espaces Ecologiques					
	2017	2018	2019	2020	2021
Gravats -	2 353,46	1 926,62	1 227,71	1 307,32	1 578,02
Déchets Verts -	3 430,60	4 152,37	3 635,12	3 233,52	2 662,05
Encombrants	2 070,26	2 066,68	1 769,08	1 405,46	1 636,08
Bois Traité	1 158,31	1 072,34	846,77	825,24	966,53
Bois Non Traité	24,88	49,00	96,26	88,26	110,10
Cartons	419,50	407,34	361,50	250,32	299,31
Fer	575,25	524,29	496,58	517,66	577,04
Mobilier	441,70	645,59	882,82	869,51	963,04
DEEE	325,05	380,44	361,10	342,27	376,49
Eco DDS	0,00	13,89	25,37	40,32	44,79
Hors Périmètre	0,00	8,41	13,31	19,69	13,53
TOTAL EE	10 799,02	11 246,97	9 715,63	8 899,57	9 226,98
Nb. Habitants	43 342	43 008	43 356	43 383	44 369
Kg/Habitant	249,16	261,51	224,09	205,14	207,96



Depuis la mise en place des bennes d'Eco-mobilier, nous constatons une diminution des Encombrants en faveur du Mobilier. Le tri est de plus en plus respecté sur nos Espaces Ecologiques.

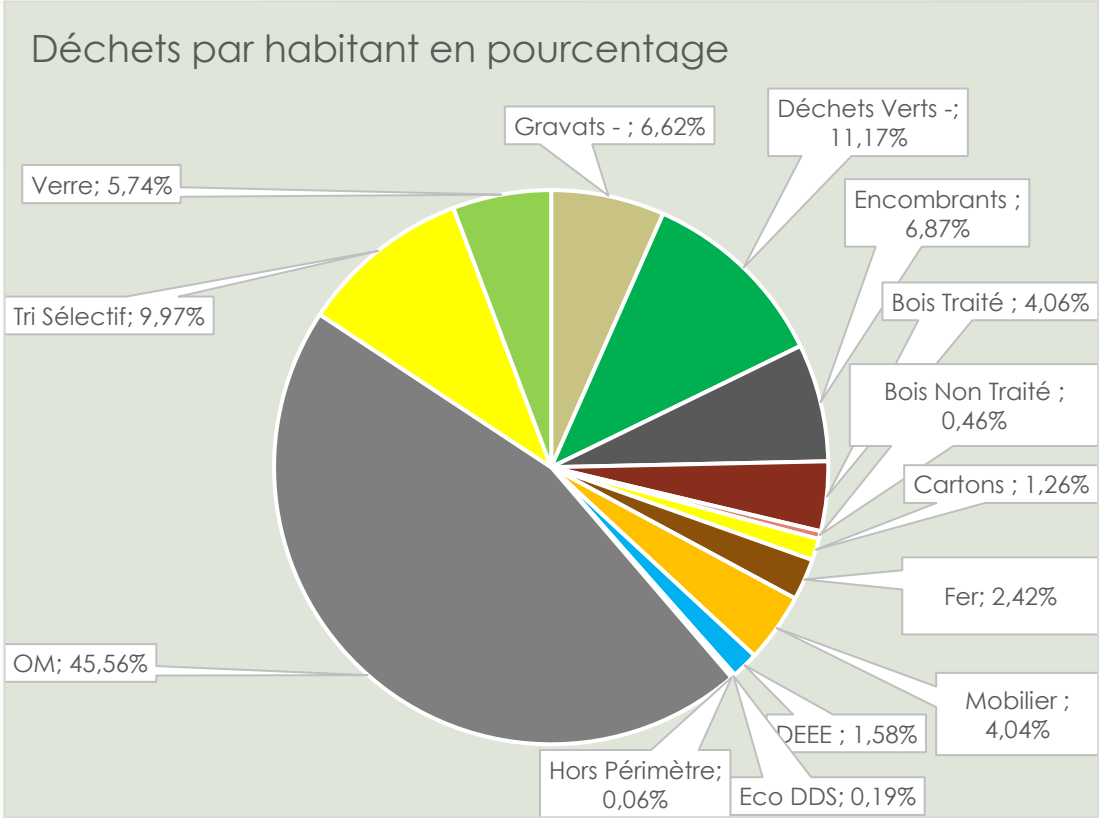
Poids des déchets par habitant

Copie du Site de l'ADEME :

La quantité de déchets ménagers de la population française a doublé en l'espace de 40 ans !

En Occitanie, chaque habitant produit aujourd'hui 630 kg de déchets ménagers et assimilés par an. Pour réduire cette quantité de déchets, nous devons adopter quatre grands principes : mieux produire, mieux consommer, réutiliser et moins jeter.

Déchets : Kg & % par habitant								
Type de Déchets	2018		2019		2020		2021	
Gravats -	44,80	7,53%	28,32	5,13%	30,13	5,65%	35,57	6,62%
Déchets Verts -	96,55	16,23%	83,84	15,19%	74,53	13,98%	60,00	11,17%
Encombrants	48,05	8,08%	40,80	7,39%	32,40	6,08%	36,87	6,87%
Bois Traité	24,93	4,19%	19,53	3,54%	19,02	3,57%	21,78	4,06%
Bois Non Traité	1,14	0,19%	2,22	0,40%	2,03	0,38%	2,48	0,46%
Cartons	9,47	1,59%	8,34	1,51%	5,77	1,08%	6,75	1,26%
Fer	12,19	2,05%	11,45	2,07%	11,93	2,24%	13,01	2,42%
Mobilier	15,01	2,52%	20,36	3,69%	20,04	3,76%	21,71	4,04%
DEEE	8,85	1,49%	8,33	1,51%	7,89	1,48%	8,49	1,58%
Eco DDS	0,32	0,05%	0,59	0,11%	0,93	0,17%	1,01	0,19%
Hors Périmètre	0,20	0,03%	0,31	0,06%	0,45	0,09%	0,30	0,06%
Total Esp. Eco.	261,51	43,96%	224,09	40,60%	205,14	38,48%	207,96	38,72%
OM	264,02	44,38%	252,46	45,73%	248,88	46,68%	244,69	45,56%
Tri Sélectif	41,00	6,89%	46,55	8,43%	48,92	9,18%	53,56	9,97%
Verre	28,34	4,76%	28,91	5,24%	30,19	5,66%	30,84	5,74%
Total Collecté	333,36	56,04%	327,92	59,40%	327,98	61,52%	329,09	61,28%
TOTAL EE + COLLECTE	594,87		552,01		533,12		537,05	



En analysant ce tableau, nous pouvons constater que sur notre territoire, la courbe de production de déchets par habitant est en baisse, mais les efforts sont encore possible.

Le Traitement

Traitement

Pour l'ensemble du territoire :

❖ *Le Traitement des Ordures Ménagères,*

❖ *La Communauté de Communes de Castelnaudary Lauragais Audois* dont les communes sont :

- *Airoux, Baraigne, Belflou, Castelnaudary, Cumiès, Fajac La Relanque, Fendeille, Gourvieille, Issel, La Pomarède, Labastide d'Anjou, Labécède Lauragais, Lasbordes, Laurabuc, La Louvière, Les Casses, Marquein, Mas Saintes Puelles, Meyreville, Mézerville, Mireval, Moleville, Montauriol, Montferrand, Montmaur, Payras sur l'Hers, Peyrefitte du l'Hers, Peyrens, Puginier, Ricaud, Saint Martin Lalande, Saint Michel de Lanès, Saint Papoul, Saint Paulet, Sainte Camelle, Salles sur l'Hers, Souilhanel, Souilhe, Soupex, Tréville, Verdun Lauragais, Villemagne et Villeneuve La Comptal.*

❖ *La Communauté de Communes Piège Lauragais Malepère* dont les communes sont :

- *Belpech, Bram, Cahuzac, Brézilhac, Cahuzac, Carlipa, Cazalrenoux, Cenne-Monestès, Fanjeaux, Fenouillet du Razès, Ferran, Fonters du Razès, Gaja La Selve, Génerville, Hounoux, La Cassaigne, Laurac Le Grand, Molandier, Montréal, Orsans, Pech-Luna, Pécharic et Le Py, Péxiora, Plaigne, Plavilla, Ribouisse, Saint Amans, Saint Gauderic, Saint Julien de Briola, Saint Sernin, Villasavary, Villeneuve Les Montréal, Villepinte, Villesiscle, et Villespy.*

❖ *Le Traitement des déchets issus des Espaces Ecologiques,*

❖ *La Communauté de Communes de Castelnaudary Lauragais Audois* dont les communes sont :

- *Castelnaudary, Labastide d'Anjou, Saint Papoul, Salles sur l'Hers, et Villeneuve La Comptal.*

❖ *La Communauté de Communes Piège Lauragais Malepère* dont les communes sont :

- *Belpech, Bram, Fanjeaux et Montréal,*

Traitement

▣ Les compétences transports & traitements :

❖ Sont confiés au COVALDEM 11, qui facture pour l'année 2021 :

➤ Ordures Ménagères Résiduelles :	179,50 €/Tonne (TGAP Incluse)
➤ Tri Sélectif :	82,00 €/Tonne
➤ Verre :	37,00 €/Tonne
➤ encombrants-tout venant :	193,50 €/Tonne (TGAP Incluse)
➤ déchets verts :	104,00 €/Tonne
➤ Bois traité :	104,00 €/Tonne
➤ Ferrailles :	50,00 €/Tonne
➤ Gravats :	22,00 €/Tonne
➤ Huiles minérales :	77,00 €/Tonne
➤ Produits hors Eco-DDS (produits phyto...):	1 045,00€/Tonne

❖ Le coût de traitement total pour l'année 2021 s'élève à : **2 949 785,46 Euros**

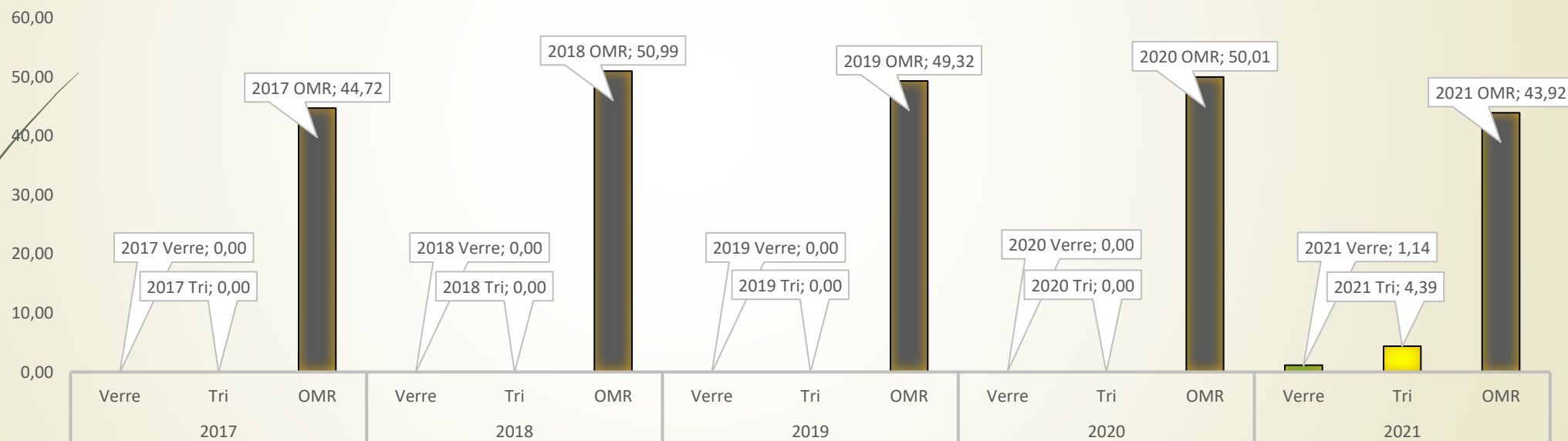
Les Déchets Collectés : Coût de traitement

EVOLUTION - Coût de traitement par Habitant															
Années	2017			2018			2019			2020			2021		
Déchet	Verre	Tri	OMR	Verre	Tri	OMR	Verre	Tri	OMR	Verre	Tri	OMR	Verre	Tri	OMR
Cout Traitement/Tonne	0,00	0,00	172,49	0,00	0,00	193,12	0,00	0,00	196,45	0,00	0,00	200,95	37,00	82,00	179,50
Janvier	0,00	0,00%	3,66	0,00	0,00	4,66	0,00	0	4,31	0,00	0,00	4,30	0,09	0,32	3,55
Février	0,00	0,00	3,31	0,00	0,00	3,56	0,00	0,00	3,72	0,00	0,00	3,83	0,08	0,31	3,22
Mars	0,00	0,00	3,95	0,00	0,00	4,11	0,00	0,00	3,75	0,00	0,00	4,19	0,09	0,37	3,98
Avril	0,00	0,00	3,51	0,00	0,00	4,22	0,00	0,00	4,25	0,00	0,00	3,83	0,08	0,35	3,58
Mai	0,00	0,00	3,96	0,00	0,00	4,54	0,00	0,00	4,19	0,00	0,00	4,23	0,07	0,34	3,47
Juin	0,00	0,00	3,90	0,00	0,00	4,33	0,00	0,00	3,82	0,00	0,00	4,07	0,12	0,38	4,09
Juillet	0,00	0,00	3,88	0,00	0,00	4,65	0,00	0,00	4,53	0,00	0,00	4,25	0,09	0,39	3,52
Août	0,00	0,00	4,17	0,00	0,00	4,71	0,00	0,00	4,45	0,00	0,00	4,47	0,13	0,37	4,07
Septembre	0,00	0,00	3,80	0,00	0,00	3,86	0,00	0,00	4,03	0,00	0,00	4,12	0,12	0,40	3,63
Octobre	0,00	0,00	3,67	0,00	0,00	4,31	0,00	0,00	4,11	0,00	0,00	4,30	0,08	0,36	3,47
Novembre	0,00	0,00	3,46	0,00	0,00	4,07	0,00	0,00	4,00	0,00	0,00	3,76	0,10	0,39	3,52
Décembre	0,00	0,00	3,43	0,00	0,00	3,97	0,00	0,00	4,16	0,00	0,00	4,66	0,09	0,41	3,84
Nb d'habitants	43 342			43 008			43 356			43 383			44 369		
Cout Traitement/Habitant	0,00	0,00	44,72	0,00	0,00	50,99	0,00	0,00	49,32	0,00	0,00	50,01	1,14	4,39	43,92
Cout Traitement/Habitant	44,72			50,99			49,32			50,01			49,45		

Entre 2017 et 2021, le cout de traitement des déchets a augmenté, mais, vu l'évolution des tonnages du tri sélectif cela permet une diminution du cout total des collectes. Depuis le mois de janvier 2021, le Covaldem11 nous facture séparément le cout de traitement du tri sélectif (inclus dans les OMR jusqu'à lors), Et le cout de traitement des ordures ménagères a sensiblement diminué malgré la hausse de la TGAP.

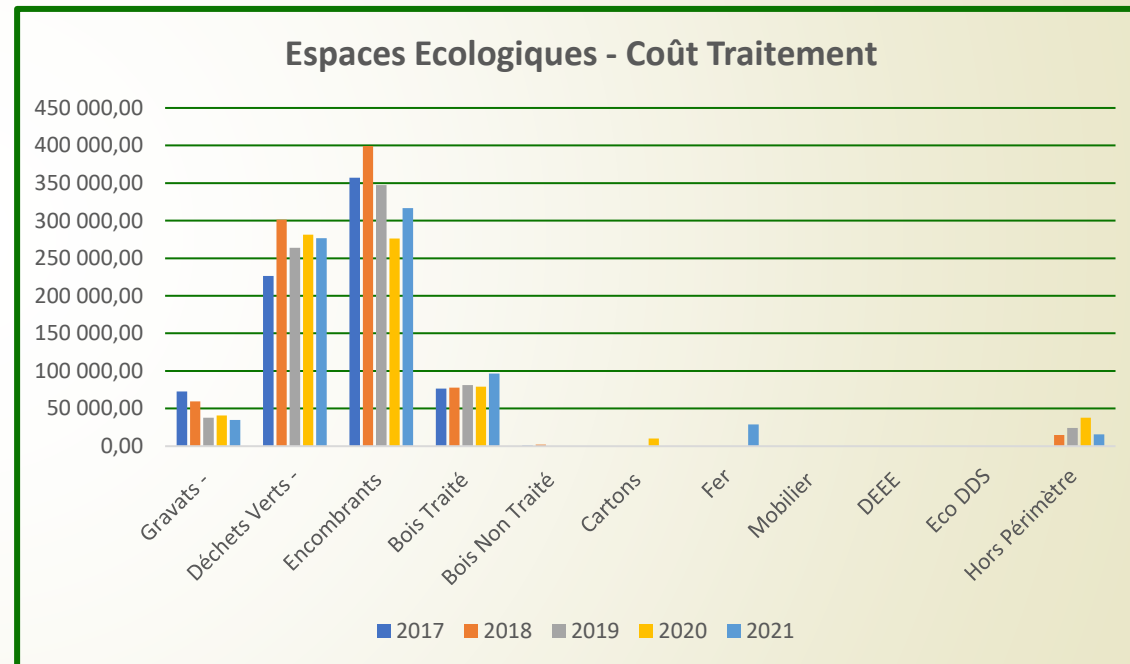
Les Déchets Collectés : Coût de traitement

EVOLUTION DU COUT DE TRAITEMENT PAR HABITANT



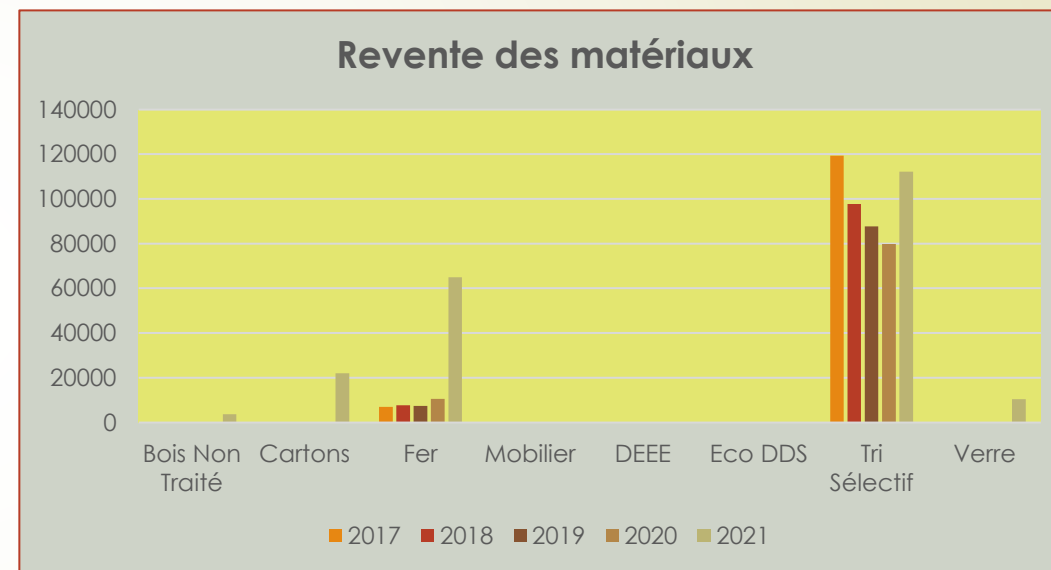
Les Espaces Ecologiques : Coût de traitement

Espaces Ecologiques - Coût Traitement					
	2017	2018	2019	2020	2021
Gravats -	72 486,44	59 339,90	37 813,53	40 526,92	34 716,44
Déchets Verts -	226 419,60	301 462,28	263 909,71	281 316,24	276 853,20
Encombrants	357 099,15	399 117,24	347 535,77	276 102,62	316 581,48
Bois Traité	76 448,72	77 851,88	81 289,92	79 223,04	96 653,00
Bois Non Traité	821,17	1 778,70	0,00	0,00	0,00
Cartons	0,00	0,00	0,00	10 236,77	0,00
Fer	0,00	0,00	0,00	0,00	28 852,00
Mobilier	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
DEEE	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Eco DDS	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Hors Périmètre	0,00	14 647,05	24 036,65	37 560,00	15 435,53
TOTAL EE	733 275,09	854 197,05	754 585,58	724 965,59	769 091,65
Nb. Habitants	43 342	43 008	43 356	43 383	44 369
€/Habitant	16,92	19,86	17,40	16,71	17,33



Les Reventes de matériaux :

Revente des matériaux					
	2017	2018	2019	2020	2021
Bois Traité					
Bois Non Traité					3 730,72
Cartons					22 030,55
Fer	6 903,00	7 736,94	7 450,66	10 550,20	64 955,35
Mobilier					
DEEE					
Eco DDS					
Tri Sélectif	119 406,05	97 767,23	87 699,60	79 763,94	112 255,07
Verre					10 420,85
TOTAL	126 309,05	105 504,17	95 150,26	90 314,14	213 392,54
Nb. Habitants	43 342	43 008	43 356	43 383	44 369
€/Habitant	2,91	2,45	2,19	2,08	4,81



Les matières premières issues du tri sélectif sont revendues par le Covaldem11, puis le Covaldem11 nous est en reverse une partie. Cette recette vient en déduction des couts de traitements.

Pour l'année 2021, le montant total est de **213 392,54 €uros**, ce qui permet une réduction des couts de **4,81 €uros par habitant**.

Le Budget

Budget du Smictom de l'Ouest Audois

PRESENTATION GENERALE DU BUDGET		II
Section de Fonctionnement -		A2
DEPENSES DE FONCTIONNEMENT		
		Réel 2021
011	Charge à caractère général	5 301 833,95
012	Charges du personnel et assimilés	470 490,64
014	Atténuations de produits	0,00
65	Autres charges de gestions courantes/Frais de fonctionnements	37 979,61
Total des dépenses de gestion courante		5 810 304,20
66	Charges Financières	4 667,30
67	Charges Exceptionnelles	0,00
68	Dotations provisions	0,00
022	Dépenses imprévues	0,00
Total des dépenses réelles de fonctionnement		5 814 971,50
023	Virement à la section d'investissement	0,00
042	Opération d'ordre de transfert	127 152,92
043	Opération d'ordre intérieur à la section	0,00
TOTAL		5 942 124,42
RECETTES DE FONCTIONNEMENT		
		Réel 2021
013	Atténuation de charges	45 832,31
70	Produits services, domaine et ventes div	236 292,35
73	Impôt et taxes	0,00
74	Dotations et participations	5 826 202,95
75	Autres produits de gestion courante	64 140,78
Total des recettes de gestion courante		6 172 468,39
76	Produits financiers	0,00
77	Produits exceptionnels	42 226,63
78	Reprises provisions semi-budgétaires(1)	0,00
Total des recettes de gestion courante		6 214 695,02
042	Opérat° ordre transfert entre sections (2)	0,00
043	Operat° ordre intérieur de la section (2)	
	Résultat reporté	0,00
TOTAL		6 214 695,02

PRESENTATION GENERALE DU BUDGET		
Section d'investissement		
DEPENSES D'INVESTISSEMENT		
		Réel 2021
010	Solde d'exécution N-1 (Déficit)	
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	
204	Subventions d'équipements versées	
21	Immobilisation Corporelles	47 696,83
22	Immobilisation recues en affectation (4)	
23	Immobilisations en cours	
Total des dépenses de gestion courante		47 696,83
10	Dotations Fonds divers et reserves	
13	Subvention d'investissements	
16	Emprunts & dettes assimilés	23 517,07
20	Dépenses imprévues	
Total des dépenses réelles de fonctionnement		71 213,90
041	Opération patrimoniales	
TOTAL		71 213,90
RECETTES D'INVESTISSEMENTS		
010	report resultat	
13	Subventions d'investissements	
16	Emprunts & dettes assimilés	
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	
204	Subventions d'équipements versées	
Total des recettes d'équipement		0,00
10	Dotations Fonds divers et reserves	
1068	Exédents de fonctionnement capitalisé	
024	Produits des cessions d'immobilisations	
Total des recettes financières		0,00
45...	Total des opérations pour le compte de tiers	
Total des recettes réelles d'investissement		0,00
021	Virement de la sect. de fonctionnement	0,00
040	Opération d'ordre transfert entre section	127 152,92
041	Opération patrimoniales	
Total des recettes d'ordres d'investissement		127 152,92
TOTAL		127 152,92

La Communication

Le journal du SMICTOM de l'Ouest Audois :

Sortie du premier numéro du journal du SMICTOM de l'Ouest Audois. Dans le premier numéro, nous avons choisi de mettre en avant les acteurs et services du SMICTOM (membres du bureau, organigramme, jours et horaires d'ouvertures des espaces écologiques, territoire du SMICTOM et les bonnes pratiques à adopter.

SMICTOM ouest audois

Le SMICTOM de l'Ouest Audois est un Etablissement Public de Coopération Intercommunale (E.P.C.I.). Son domaine de compétence est la collecte des ordures ménagères, des recyclables et la gestion de huit espaces écologiques. Cette compétence lui a été déléguée par les Communautés de Communes de Castelnaudary Lauragais Audois et Piège Lauragais Malepère.

COLLECTE ET TRI DES DÉCHETS SUR L'OUEST AUDOIS

L'EDITO

#FEVRIER 2021

Le SMICTOM de l'Ouest Audois est chargé de la collecte et du traitement des déchets ménagers pour un groupement de 81 communes, membres des Communautés de Communes de Castelnaudary Lauragais Audois et Piège Lauragais Malepère. 16 communes ont pris en compétence le seul traitement.

Le SMICTOM assure la collecte par délégation de service public à SUEZ environnement pour une partie du territoire et en régie pour l'autre, en fonction de l'historique des choix des élus. La compétence « traitement » est déléguée au COVALDEM, Syndicat Départemental.

Face au coût croissant du traitement des déchets ménagers, nos enjeux de gestion sont aujourd'hui au cœur des problématiques environnementales et nécessitent un effort d'engagement de tous pour réduire la production de nos déchets, développer le tri sélectif et protéger notre environnement, le tout dans un cadre budgétaire maîtrisé.

Tels sont les objectifs à relever ensemble pour notre territoire certes, mais plus largement pour la protection de notre planète.

Car, penser à la préservation de notre environnement, c'est agir en conscience pour transmettre à nos enfants un monde doté d'une meilleure qualité de vie et une planète qui dispose d'un avenir plus serein.



Philippe GREFFIER
Président du SMICTOM de l'Ouest Audois



PRÉSIDENT

Philippe GREFFIER,
Président
de la Communauté de
Communes Castelnaudary
Lauragais Audois,
Premier Adjoint
de la Ville
de Castelnaudary

VICES-PRÉSIDENTS

Christophe PRADEL,
1^{er} Vice-Président,
Vice-Président
de la Communauté de
Communes Castelnaudary
Lauragais Audois,
Maire
de Montferand

François ANDRIEU,
2^{ème} Vice-Président,
Vice-Président
de la Communauté de
Communes Piège
Lauragais Malepère,
Maire
de Piailla

Henri ANTOINE,
Maire
de Villeneuve-La Comptail

Béatrice ASENSIO,
Vice-Président
de la Communauté de
Communes Piège
Lauragais Malepère,
Maire
de Castelmau

Christophe BRUNEL,
Adjoint
à la Maire
d'Issot

Jacques DANIQU,
Vice-Président
de la Communauté de
Communes Piège
Lauragais Malepère,
Maire
de Villosvay

Benjamin PEYRAS,
Maire
de Lacassagne

Organigramme

RESPONSABLE ADMINISTRATIF ET TECHNIQUE

Hélène ROQUES

ADMINISTRATIF

SECRÉTARIAT
Angélique SARRA
Dominique MOSER

TECHNIQUE

ESPACES ÉCOLOGIQUES
Alain BORDON
Bernard THELUSON
Dimitri LACALLE
Frédéric MILLET
Olivier TORNERO
Guillaume TOMPON
Jean-Louis GOUT
Jean-Michel TOULZA
Julien SOULET
Murphy DELARUE
Olivier ALUIS
Pascale COLL
Valérie VILLET

AMBASSADRICE DE TRI

Laurence VAREILLE

DÉLÉGUÉ SUEZ ENVIRONNEMENT

Jean-Marc ETIENNE



Territoire des compétences
au 1^{er} mars 2020



0 5 km

Complète traitement Complète collecte et traitement

ESPACE ÉCOLOGIQUE du SMICTOM

ESPACE ÉCOLOGIQUE privé de la Communauté

LES CHIFFRES-CLÉS

- 81 communes sont adhérentes du SMICTOM, soit 43 983 habitants. Le syndicat a en charge la collecte avec le traitement des déchets ménagers pour 65 communes du territoire et uniquement le traitement pour 16 communes.

- Le SMICTOM est dirigé par un comité syndical composé de 40 élus et emploie 18 agents.

- La collecte et le tri des déchets ordures ménagères, ainsi que la collecte des caissettes jaunes (tri sélectif) et la collecte du verre et du tri en colonnes, sont assurés par SUEZ ENVIRONNEMENT. Le tri des déchets est confié au Syndicat Départemental COVALDEM 11, chargé du traitement et de la gestion du recyclage.

LES HORAIRES DES ESPACES ÉCOLOGIQUES DU SMICTOM

COMMUNE	CP	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENREDI	SAMEDI
BELPECH	Crotte Blanche	11h-12h 14h-16h45	9h-12h 14h-16h45	9h-12h 14h-16h45	9h-12h 14h-16h45	9h-12h 14h-16h45	9h-12h 14h-16h45
BRAM	Route de Montréal	11h-12h 14h-16h45	8h-12h 14h-16h45	8h-12h 14h-16h45	8h-12h 14h-16h45	8h-12h 14h-16h45	8h-12h 14h-16h45
CASTELNAUDARY	Chemin du Président	11h-12h 14h-16h45	8h-12h 14h-16h45	8h-12h 14h-16h45	8h-12h 14h-16h45	8h-12h 14h-16h45	8h-12h 14h-16h45
FANJEAUX	Route de Miospou	11h-12h 14h-16h45	8h-12h 14h-16h45	8h-12h 14h-16h45	8h-12h 14h-16h45	8h-12h 14h-16h45	8h-12h 14h-16h45
LABASTIDE-D'ANJOU	Rue du Lavet	11h-12h 14h-16h45	8h-12h 14h-16h45	8h-12h 14h-16h45	8h-12h 14h-16h45	8h-12h 14h-16h45	8h-12h 14h-16h45
MONTREAL-D'AUDE	Chemin de Marquabères	11h-12h 14h-16h45	8h-12h 14h-16h45	8h-12h 14h-16h45	8h-12h 14h-16h45	8h-12h 14h-16h45	8h-12h 14h-16h45
SAINT-PAPOUL	Chemin du Terrier	11h-12h 14h-16h45	8h-12h 14h-16h45	8h-12h 14h-16h45	8h-12h 14h-16h45	8h-12h 14h-16h45	8h-12h 14h-16h45
VILLENEUVE-LA-COMPTAIL	Chemin de L'Écluse	11h-12h 14h-16h45	8h-12h 14h-16h45	8h-12h 14h-16h45	8h-12h 14h-16h45	8h-12h 14h-16h45	8h-12h 14h-16h45



COLLECTE ET TRI DES DÉCHETS SUR L'OUEST AUDOIS



Notre production de déchets ménagers ne cesse d'augmenter. Au cours des quarante dernières années, elle a été multipliée par deux en France pour atteindre en moyenne 390 kg par an et par habitant (sans compter les déchets déposés en espace écologique).

Les habitants du SMICTOM produisaient en 2019 plus de 14 000 tonnes/an de déchets qui se répartissaient ainsi : 10 883 tonnes d'ordures ménagères, 2 006 tonnes de tri sélectif et 1 246 tonnes de verre.

Par habitant, cela représente : 247 kg/an de déchets ménagers (sacs noirs), 45 kg/an de déchets recyclés (tri sélectif hors verre) et 28 kg/an pour le verre.

Par ailleurs, les déchets collectés dans les 8 espaces écologiques représentaient, en 2019, 9 716 tonnes soit 220 kg/an/habitant. L'amélioration du tri ainsi que la réduction de nos déchets sont donc des gestes essentiels car ils permettent :

- d'augmenter le recyclage des matériaux ;
- de réduire la consommation de ressources non renouvelables ;
- de limiter les rejets de gaz à effet de serre (GES).

Chacun peut, par des actions concrètes et systématiques, agir pour réduire ce phénomène : bien trier ses déchets, consommer différemment, composter ses déchets...

ADOPTER LES "ÉCOGESTES CITOYENS"

MIEUX CONSOMMER C'est penser aux déchets futurs dès l'étape du choix, en privilégiant les produits peu nocifs pour l'environnement, ayant moins d'emballages et ceux qui sont réparables et rechargeables, c'est également acheter d'occasion, voire emprunter ou louer.

ÊTRE MOINS C'est prolonger la durée de vie des produits (réparer meubles, vêtements...), donner ou vendre ceux dont on ne se sert plus, composter ses déchets organiques...

BIEN TRIER C'est-à-dire bien trier ses déchets, utiliser les espaces écologiques (notamment pour les produits dangereux), utiliser les filières spécialisées (pneus...)



En appliquant ces gestes de tri, je n'ai presque plus rien dans mon sac d'ordures ménagères !

SMICTOM ouest audois Route de Castelnaudary - RD6 "Le Gravier" - 11400 FENDELLE
Tél : 04 11 21 00 24 www.smictom-ouestaudois.fr

AGIR ENSEMBLE !

Cette année, le SMICTOM de l'Ouest Audois a édité un flyer, celui-ci permet à tous les usagers d'avoir un mémo pour les consignes de tri et les espaces dédiés aux recyclages.

AGIR ENSEMBLE



Parce que le tri des déchets est à la fois un geste citoyen et une responsabilité environnementale, vous trouverez dans ce document toutes les informations pour adopter les bons gestes.

PHILIPPE GREFFIER
Président du SMICTOM

SMICTOM
ouest audois

Route de Castelnaudary - RD6 "Le Gravier"
11400 FENDEILLE - Tél. : 04 11 21 00 24
www.smictom-ouestaudois.fr

1 - LE VERRE

LES COMESTIBLES

LES POTS ET BOCAUX

LES BOUTEILLES

LES VERRES ET CARAFES

LES BOUTEILLES, FLACONS, BOÎTES

et

TOUTS LES EMBALLAGES EN PLASTIQUE

⚠ SANS BOUCHONS NI COUVERCLES !

⚠ BIEN VIDER LE CONTENU, APLATIR ET NE PAS IMBRIQUER LES EMBALLAGES !

2 - LE TRI SÉLECTIF

LES EMBALLAGES EN MÉTAL

et

LES COUVERCLES, DOSETTES ALUMINIUM ET OPERCULES CANETTES

LES CARTONS, BRIQUES ALIMENTAIRES ET TOUTS LES PAPIERS

et

TOUTS LES EMBALLAGES EN PLASTIQUE

⚠ BIEN VIDER LE CONTENU, APLATIR ET NE PAS IMBRIQUER LES EMBALLAGES !

3 - LE COMPOST

Transformer les déchets organiques pour obtenir un engrais biologique pour le jardinage !

LES COPEAUX DE BOIS, LA SCIURE, LES FEUILLES MORTES, DÉCHETS VERTS, TONTES DE PELOUSES

⚠ PAS DE VIANDE, OS, PRODUITS LAITIERS

LES COQUILLES D'ŒUFS, LES RESTES DE REPAS, ÉPLUCHURES, SACHETS DE THÉ, FILTRES À CAFÉ ET DOSETTES PAPIERS

⚠ PAS D'EXCRÈMENTS NI DE LITIÈRES !

4 - ESPACES ÉCOLOGIQUES et APPORTS VOLONTAIRES

8 SITES À VOTRE SERVICE : BELPECH - BRAM - CASTELNAUDARY - FANJEUX - LABASTIDE D'ANJOU - MONTRÉAL - SAINT-PAPOUL - VILLENEUVE-LA-COMPTAL

APPAREILS ÉLECTROMÉNAGERS

MOBILIER

LES VÊTEMENTS, CHAUSSURES, DRAPS, COUVERTURES ET MAROQUINERIE

TEXTILE

PILES ET BATTERIES

CARTOUCHES ET TONERS

AMPOULES ET NÉONS

HUILES DE FRITURE ET DE VIDANGE

GROS CARTONS D'EMBALLAGE

5 - ORDURES MÉNAGÈRES RÉSIDUELLES

LES COUCHES ET PROTECTIONS HYGIÉNIQUES

LES MASQUES ET GANTS DE PROTECTION

LES PETITES FOURNITURES SCOLAIRES

LES MÉGOTS ET BALAYURES

LES LITIÈRES POUR ANIMAUX

DANS LA POUBELLE UNIQUEMENT EN SAC FERMÉ !

Retrouvez-nous sur les réseaux sociaux !

Les moyens de communication du SMICTOM de l'Ouest Audois



Le SMICTOM de l'Ouest Audois accentue la communication via les réseaux sociaux.

Cette page a pour but de faire connaître le rôle et les actions du SMICTOM.

<https://www.facebook.com/smictomouestaudois>



Remise à jour du site internet du SMICTOM de l'Ouest Audois. Le site internet a pour but de renseigner les usagés, sur des critères plus techniques et précis du SMICTOM (assemblée délibérante, délibérations, rapports de fin d'année...)

<http://smictom-ouestaudois.fr/>

Les animations Année 2021 :

Samedi 12 juin 2021: journée de l'environnement à Bram.

Jeudi 23 septembre 2021: journée à l'école de Labécède Lauragais sensibilisation au tri.

Samedi 25 septembre 2021: fête de l'environnement à Castelnaudary sensibilisation au tri.

Dimanche 10 octobre 2021: marché à Villeneuve la Comptal, marche écocitoyenne.

Mardi 12 octobre 2021 : journée à l'école Alphonse Daudet classe CM1 sensibilisation au tri.

Dimanche 17 octobre 2021 : Canalathlon à Bram sensibilisation au tri.

Vendredi 22 octobre 2021 :journée à l'école de Saint Martin Lalande sensibilisation au tri.

Mardi 9 novembre 2021 :journée à l'école Alphonse Daudet classe CM2 sensibilisation au tri.

Jeudi 18 novembre 2021 :journée de la Convention Internationale des Droits de l'Enfant à Besplas, sensibilisation au tri.

Mardi 23 novembre 2021 : journée à l'école de Villepinte sensibilisation au tri et compostage,

Vendredi 3 décembre 2021 : journée de l'environnement à Besplas sensibilisation au tri.



Une journée d'animation

La matinée :

Les animatrices proposent une matinée amusante avec :

- **Le jeu du tri** : disposer les emballages dans chaque contenant prévu à cet effet (espace écologique).
- **Jeu du paysage** : le principe est de découvrir les nuisances occasionnées par les déchets et le mode de traitement pour y remédier.
- **Le jeu des filières** : retracer les étapes du recyclage d'un objet grâce à une série de photos.
- **Le jeu Déchet-tri** : trier les objets par matière et en fonction de leur valorisation.
- **Le jeu des 7 familles** : reconstituer les familles des déchets en fonction de leur matière.
- **Le jeu de l'oie** : Jeu de plateau ou l'enfant a des défis ou des gages sur le thème du tri.
- **Dominos en carton** pour patienter entre deux ateliers.

Les jeu de 7 familles, de l'oie et les dominos ont été créés puis fabriqués par les animatrices.

L'après-midi :

Création de nouveaux objets à partir de déchets du quotidien, les enfant passent l'après-midi a fabriquer des objets a partir de déchets du quotidien comme un mur végétal en palette et boîte de conserve, coccinelles, bonhomme de neige, père Noël, en boîte à œuf, babyfoot en boîte a chaussures, tirelire en bouteille en plastique, nichoir en bouchons de liège ...



Composteur collectif :



Le SMICTOM a eu le plaisir de mettre en place un composteur collectif à **l'école de Villepinte**.

Qu'y-a-t-il de plus motivant pour les élèves que de s'engager collectivement dans un projet et d'y participer. Notre rôle est de former les élèves d'aujourd'hui pour qu'ils deviennent des écocitoyens avec des responsabilités à l'égard de l'environnement. Par ailleurs, il est assez étonnant de constater la quantité de cours dans lesquels on peut intégrer un projet de compostage collectif à l'école.

Composteurs individuels :



Nous avons distribué 102 composteurs individuels aux habitants du territoire du SMICTOM de l'Ouest Audois. Moyennant une participation de 20€, l'administré repart avec un composteur, bio-seau, un guide compostage et de précieux conseils pour réussir son compost sans aucune difficulté.

Economie circulaire :

L'innovation sur le territoire du SMICTOM de l'Ouest Audois

Le SMICTOM de l'Ouest Audois mène un projet expérimental de compostage de déchets verts au champ. Celui-ci a débuté en septembre 2021. Ce projet est le fruit d'une collaboration entre le SMICTOM de l'Ouest Audois, la Chambre d'agriculture de l'Aude, la ville de Castelnaudary et le Comité de développement agricole de l'Ouest audois (CDAOA). Son objectif est de permettre un retour au sol des déchets verts produits par la ville de Castelnaudary, vers les agriculteurs de son territoire.

Cette démarche de compostage au champ, réalisée en « circuit court » doit permettre d'une part, de contribuer à augmenter les teneurs en matière organique des sols, pour améliorer leur structure ainsi que leur capacité de rétention en eau ; et d'autre part, de valoriser localement la ressource que représentent les déchets verts, et d'ainsi limiter les coûts liés à leur traitement et à leur transport.

À l'issue de ces deux années d'expérimentation, le SMICTOM de l'Ouest Audois et la Chambre d'agriculture de l'Aude sera en mesure d'évaluer la viabilité. L'objectif du SMICTOM serait de pouvoir déployer cette expérimentation sur d'autres communes du territoire du SMICTOM l'Ouest Audois, en mettant en place de nouveaux points de stockage des déchets verts pour déployer des solutions de proximité.



OBJECTIF

Expérimenter une action collective d'augmentation des teneurs en matières organiques (MO) des sols en utilisant des amendements organiques locaux : les déchets verts.

INTÉRÊT AGRONOMIQUE

Améliorer les propriétés physiques des sols : rétention en eau, stabilité structurale (portance) mais aussi chimiques/biologiques qui développent la vie microbienne.

INTÉRÊT ÉCOLOGIQUE

Traiter les déchets verts en circuit court : du gisement local à l'agriculteur. En limitant le transport et en créant un cercle vertueux de la matière organique.

INTÉRÊT ÉCONOMIQUE

Créer un partenariat « gagnant-gagnant » entre agriculteurs et collectivités locales ce qui entraîne une baisse des coûts de traitement pour la collectivité.

NOS DÉCHETS VERTS COLLECTÉS SERVIRONT POUR LA PRODUCTION DE NOS CULTURES !

Chaque année, 4 000 tonnes de déchets verts sont produits sur le territoire. Ces déchets doivent ensuite être traités et faire l'objet pour cela d'un transfert par camions vers les centres de traitement du COVALDEM (syndicat départemental). Le SMICTOM a décidé de mener une opération innovante en mettant en place un retraitement sur place des déchets verts en les transformant en compost agricole. Le projet a été présenté à la Région Occitanie et à l'ADEME qui ont reconnu le caractère expérimental de l'opération. Le SMICTOM a ainsi pu obtenir un total de 70 000 euros de subventions des deux organismes intéressés, ce qui permet de financer l'ensemble du projet.